



DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°60/2026

Date de convocation : 03 juillet 2026

Date d'affichage : 03 juillet 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le vendredi dix juillet, le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, NATTERO, FAYAT, DIDERIK, Mrs AUGROS, PICOCHÉ, BEAURAIN, BIGOT, LOPES DUQUE, BRANGEON, FISCHER, PREDY.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absents : Mr SALMON avec pouvoir à Mr AUGROS, Mr HERBIN avec pouvoir à Mr GAILLARD, Mr MATHIAUX avec pouvoir à Mr PICOCHÉ, Mr BENATIER avec pouvoir à Mr LOPES DUQUE, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mme BELABED.

Absente sans pouvoir : Mme JUPILLE

Mme Christine PERROT a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

NOMME Mme Christine PERROT secrétaire de séance.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

La secrétaire de séance,

Christine PERROT.



Le Maire,

Julien GAILLARD.



DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT
DE
TORCY
CANTON
DE
SERRIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°61/2026

Date de convocation : 03 juillet 2026

Date d'affichage : 03 juillet 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le vendredi dix juillet, le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA, DAMRY, NATTERO, FAYAT, DIDERIK, Mrs AUGROS, PICOCHÉ, BEAURAIN, BIGOT, LOPES DUQUE, BRANGEON, FISCHER, PREDY.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absents : Mr SALMON avec pouvoir à Mr AUGROS, Mr HERBIN avec pouvoir à Mr GAILLARD, Mr MATHIAUX avec pouvoir à Mr PICOCHÉ, Mr BENATIER avec pouvoir à Mr LOPES DUQUE, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mme BELABED.

Absente sans pouvoir : Mme JUPILLE

Mme Christine PERROT a été élue secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-15 ;

Considérant que le projet de procès-verbal de la séance du 22 juin 2026 a préalablement été communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux ;

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 22 juin 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le secrétaire de séance,

Christine PERROT.

Le Maire,



Julien GAILLARD

Accusé de réception en préfecture
077-217704139-20260710-61-2026-DE
Date de télétransmission : 13/07/2026
Date de réception préfecture : 13/07/2026



DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE
TORCY

CANTON
DE
SERRIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN

6 Place de la Mairie - 77860 Saint-Germain-sur-Morin

☎ 01.60.04.13.06 - ✉ mairie.st-germain-sur-morin@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°62/2026

Date de convocation : 03 juillet 2026

Date d'affichage : 03 juillet 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le vendredi dix juillet, le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Julien GAILLARD, maire.

Etaient présents : Mmes PERROT, BELABED, MANASSÉ, ROUÉ, MATHIAUX, HARITI, COLLIN, TWARDAWA DAMRY, NATTERO, FAYAT, DIDERIK, Mrs AUGROS, PICOCHÉ, BEAURAIN, BIGOT, LOPES DUQUE BRANGEON, FISCHER, PREDY.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absents : Mr SALMON avec pouvoir à Mr AUGROS, Mr HERBIN avec pouvoir à Mr GAILLARD, Mr MATHIAUX avec pouvoir à Mr PICOCHÉ, Mr BENATIER avec pouvoir à Mr LOPES DUQUE, Mr GUIBERT avec pouvoir à Mme BELABED.

Absente sans pouvoir : Mme JUPILLE

Mme Christine PERROT a été élue secrétaire de séance.

OBJET : AUTORISATION DONNEE A MR LE MAIRE DE SIGNER L'ECHANGE DE PARCELLES ENTRE EPAFRANCE ET LA COMMUNE SANS SOULTE

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et droits à caractère mobilier ou immobilier ;

Vu les articles L 2122-21 et L 2241-1 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la Commune a pour projet l'implantation d'un groupe scolaire sur une partie de la parcelle ZA 51 propriété de l'EpaFrance,

Qu'il a été convenu avec EpaFrance l'échange de cette partie de la parcelle ZA 51 contre la parcelle ZA 45 d'une emprise équivalente, propriété de la commune ;

Considérant que la partie de la parcelle ZA 51 objet de l'échange se trouve en zone UE du plan local d'urbanisme intercommunal qui est destinée à l'aménagement exclusif d'équipements d'intérêt collectif et de services publics ;

Vu l'estimation de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales en date du 05 mai 2026 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

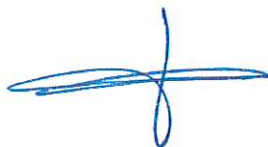
ACCEPTE l'échange d'une emprise de 17 256 m² prélevée sur la parcelle ZA 51 appartenant à l'EPAFRANCE e
contrepartie d'une emprise de 13 300 m² prélevée sur la parcelle ZA 45 appartenant à la commune de Saint-Germain
sur-Morin.

CONFIRME que cet échange se fera sans soulte.

AUTORISE Mr le Maire à signer tous documents pour la réalisation de cet échange.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

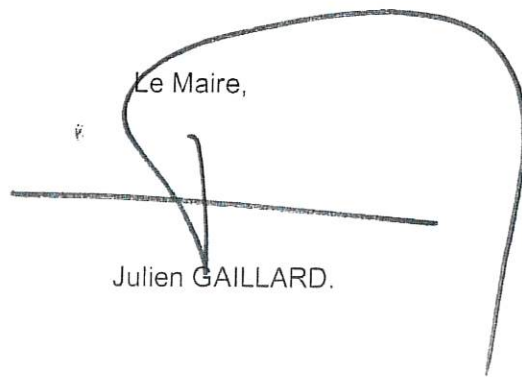
La secrétaire de séance,



Christine PERROT.



Le Maire,



Julien GAILLARD.